

**VILLE DE VARENNES  
SÉANCE SPÉCIALE**

**16 FÉVRIER 2015  
20 H**

Séance spéciale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 16 février 2015, à 20 h, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Marc-André Savaria, Francis Rinfret, Denis Le Blanc, Bruno Desjarlais et Natalie Parent, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Dampousse.

Absences motivées : Mesdames et messieurs les conseillers Lyne Beaulieu, Gaétan Marcil et Brigitte Collin

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*  
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier*

**PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES**  
(SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR SEULEMENT)

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui souhaitent donner leurs commentaires :

- Aucune question

*Fin de la première période de questions.*

**MANDATS, APPELS D'OFFRES & SUBVENTIONS**

**2015-082 Appel d'offres public concernant la planification, l'organisation, la coordination et l'animation des programmes camps de jour, camps spécialisés, sorties en folie et service de garde – Rejet des soumissions et adoption de critères qualitatifs modifiés**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public publié dans le journal la Relève et dans le Système Électronique d'appel d'offres (SÉAO) le 27 janvier 2015;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions en date du 16 février 2015;

CONSIDÉRANT la réception d'une seule soumission;

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres a par erreur été publié dans la mauvaise catégorie sur le site électronique d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil municipal de n'accepter ni la plus basse soumission ni aucune des soumissions reçues et de faire, s'il le juge à propos, une deuxième demande de soumissions;

CONSIDÉRANT qu'il est de l'intérêt public qu'un nouvel appel d'offres soit publié afin de favoriser la concurrence entre les soumissionnaires et le libre marché;

CONSIDÉRANT que les critères qualitatifs initialement proposés nécessitent d'être modifiés afin d'élargir l'offre de services et de favoriser la saine concurrence entre les soumissionnaires;

CONSIDÉRANT les critères qualitatifs modifiés, lesquels sont joints en annexe à la présente résolution;

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De rejeter la soumission reçue le 16 février 2015, relativement à la planification, l'organisation, la coordination et l'animation des programmes camps de jour, camps spécialisés, sorties en folie et service de garde;

D'adopter les critères de qualité modifiés, lesquels sont plus amplement définis à l'annexe jointe à la présente.

Adoptée.

**2015-083      Appel d'offres services professionnels – ingénieur Aménagement de l'intersection et du feu de circulation, boulevard Lionel-Boulet et rue Jean-Coutu**  
**Approbation des critères et exigences**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Francis Rinfret et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver les grilles de pointage et les critères de qualité et leur pondération qui sont annexés à la présente pour un appel d'offres de services professionnels en ingénierie relativement à l'aménagement de l'intersection et du feu de circulation, boulevard Lionel-Boulet et rue Jean-Coutu.

Adoptée.

## **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**2015-084      Autorisation de signature – Acte de vente lot P-282**

Attendu les dispositions de la Loi sur les immeubles industriels municipaux (L.R.Q., c. I-0.1)

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Dampousse, ou en son absence, le maire suppléant et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte de vente à intervenir entre 9080-0012 Québec inc. et la Ville de Varennes; tel acte est annexé à la présente comme si au long reproduit.

Cette autorisation est conditionnelle à l'entrée en vigueur du règlement 820.

D'affecter la dépense au fonds de surplus accumulés non affectés.

Adoptée.

**2015-085      Aide financière à l'amélioration du réseau routier – MTQ  
Exercice financier 2014-2015 – Boulevard René-Gaultier  
Confirmation des travaux**

Considérant la demande pour l'exercice financier 2014-2015 concernant l'aide financière à l'amélioration du réseau routier MTQ;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal approuve les dépenses relatives aux travaux sur le boulevard René-Gaultier sur le territoire de la Ville de Varennes pour un montant de 155 284,89 \$ plus taxes applicables;

Que lesdits travaux exécutés en vertu des présentes dépenses ne font pas l'objet d'une autre subvention;

Que la présente démarche s'inscrive dans le processus de demande de subvention dans le cadre de l'amélioration du réseau routier municipal;

Que copie de la présente résolution soit transmise au député de la circonscription de Verchères, monsieur Stéphane Bergeron.

Adoptée.

**2015-086      Aide financière à l'amélioration du réseau routier – MTQ  
Exercice financier 2015-2016 – Boulevard René-Gaultier  
Demande de subvention**

Considérant que le ministre des Transports du Québec accorde des subventions dans le cadre du *Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal* pour l'exercice financier 2015-2016;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal de la Ville de Varennes demande au ministère des Transports du Québec, par l'intermédiaire de monsieur Stéphane Bergeron, député de Verchères, l'octroi d'une subvention discrétionnaire de 15 000 \$ pour l'amélioration du réseau routier pour l'exercice financier 2015-2016, applicable pour des travaux totalisant un montant global de 1 774 768 \$ plus taxes applicables. Ces travaux ne font pas l'objet d'une autre subvention;

Que copie de la présente résolution soit transmise au bureau du député de la circonscription de Verchères, monsieur Stéphane Bergeron ainsi qu'au ministère des Transports du Québec.

Adoptée.

## **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES**

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Aucune question

*Fin de la 2<sup>e</sup> période de questions des contribuables.*

## **PAROLE AUX CONSEILLERS**

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 20 h 04.

*Le maire,*

*Le directeur des Services juridiques  
et greffier,*

\_\_\_\_\_  
Martin Dampousse

\_\_\_\_\_  
Me Marc Giard, OMA